



EXTRAIT

ARRETES du MAIRE

PECHE

ARRÊTÉ

**INTERDISANT LA
PRATIQUE DE LA PECHE
A L'ETANG COMMUNAL
DU CHATEAU SUITE A LA
FERMETURE DE LA
REGIE DE PECHE DE
L'ETANG**

Affiché en Mairie le

29 AVR. 2026

Le Maire de la Commune de Nieul (Haute Vienne),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants relatifs aux pouvoirs de police du maire ;
- Vu le Code de l'Environnement, notamment les dispositions relatives à la gestion et à la protection des milieux aquatiques ;
- Vu la décision du Maire n°2026/02 en date du 28 avril 2026 concernant la fermeture de la régie municipale de pêche à l'étang du Château ;
- Considérant que la régie municipale assurait l'organisation, la gestion et le contrôle de la pêche sur l'étang communal du Château ;
- Considérant que ladite régie entraîne l'absence de cadre réglementaire, de surveillance et de perception des droits de pêche ;
- Considérant qu'il appartient au Maire d'assurer la sécurité des personnes et la protection du domaine communale ;
- Considérant qu'il est nécessaire, dans l'intérêt général, de réglementer l'accès et l'usage de l'étang communal du Château ;

ARRETE :

ARTICLE 1

La pratique de la pêche est strictement interdite sur l'étang communal du Château, à compter du 1^{er} mai 2026, sur l'ensemble du plan d'eau et de ses abords.

ARTICLE 2

Cette interdiction est prononcée jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 3

Une signalisation réglementaire sera installée aux principaux accès de l'étang communal afin d'informer le public de la présente interdiction. L'arrêté sera également affiché sur le site internet de la mairie et sur l'application Panneau Pocket.

ARTICLE 4

Tout contrevenant au présent arrêté s'expose aux sanctions prévues par les lois et règlements, en vigueur, notamment celles prévues pour les infractions aux arrêtés de police du Maire.

ARTICLE 4

Ampliation du présent arrêté sera faite à :

- Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne
- Gendarmerie d'Aixe sur Vienne et de Nieul

A Nieul, le 29 avril 2026

Laurent BILA, Maire

